

# Première biennale des éco bambins

Rennes le 22 novembre 2012

Rencontre nationale des « éco-crèches »  
ouverte aux acteurs  
impliqués dans l'accompagnement  
des éco-pratiques pour la petite enfance.



Cerise Verte vous invite à découvrir  
**La Biennale Des Eco-Bambins**  
*L'expérience des «Eco-crèches»*

**jeudi 22 nov.**  
9h30 - 17h00  
4 av. Henri Fréville (Rennes Métropole)

Rencontre nationale des éco-crèches et des éco-pratiques pour la petite enfance

## De votre venue... à la première biennale des éco bambins

À Rennes le 22 novembre 2012 de 9h30 à 17h  
dans les locaux de Rennes Métropole (4 avenue Henri Fréville)



Rencontre nationale des « éco-crèches » ouverte aux acteurs impliqués dans l'accompagnement des éco-pratiques pour la petite enfance  
Une journée d'échanges et d'informations pour diffuser, renforcer des dynamiques éco-crèches dans les lieux d'accueil de jeunes enfants et dans leur territoire ; avec les parents, les professionnels, les partenaires, afin d'agir ensemble pour demain

...aux actes rendus

### Sommaire

#### La démarche éco-crèche : Comment on s'y est mis ?

(Hervelyne Guilloux Scic Cerise)

Travail en réseau : des « éco-crèches » de Charente

Travail en réseau : une association à la Réunion

#### Les conditions du changement : 9 questions pour penser l'action.

(Michel Le Brigand, sociologue)

#### Des entrées pour agir en écho :

- l'alimentation (Brigitte Fichaux, diététicienne)

- la prévention des déchets (Véronique Marie, ADEME et Pénélope Le Roux Alessio Rennes Métropole)

#### Maintenant, quoi faire sur nos terrains professionnels ?

(les participants à la biennale)

## La démarche éco-crèche : Comment on s'y est mis ?

Présentation par Hervelyne Guilloux (pour CERISE)



### Constats

Il est difficile de prendre du recul sur nos gestes au quotidien.  
Il est difficile d'envisager les conséquences sur l'environnement.  
Il est difficile d'identifier les enjeux et nos possibilités d'actions.

### Les Objectifs de la démarche

- Amener les professionnels, les parents, les gestionnaires, d'EAJE, à se questionner et s'évaluer sur l'impact environnemental de leur pratique.
- Modifier durablement les pratiques au sein des structures, en accompagnement du changement.
- Transmettre l'exemplarité acquise, participer aux échanges réseau.

### Le public

Les professionnels, les gestionnaires et les parents utilisateurs des crèches.

### Les objectifs

- Accompagner l'analyse des gestes au quotidien des usagers de la structure.
- Obtenir l'engagement ferme de changement durable de la part des professionnels et des gestionnaires.
- Accompagner la réflexion sur la mise en place de pratiques éco-responsables.

### Les outils

- Un diagnostic-partagé.
- Un film « Agir ensemble pour demain » - Association Production Préparons Demain : [www.filmspreparonsdemain.com](http://www.filmspreparonsdemain.com).
- Un guide sur l'introduction des couches lavables dans un lieu d'accueil collectif (traduction d'un guide anglais).
- La charte de l'éco-crèche.

### Des propositions de bon sens

- Pour réduire l'impact négatif des gestes au quotidien.
- Transmettre à tous les acteurs concernés, les éco-gestes.

### Finalité

Accompagner les professionnels, les gestionnaires et les parents utilisateurs, afin d'initier une démarche environnementale durable au sein des lieux d'accueil.

## La charte de l'éco crèche

### Les 5 thèmes prioritaires : l'eau, les déchets, l'énergie, l'alimentation, la solidarité

Cette charte est un engagement pour l'évaluation des pratiques au quotidien au sein de la crèche et des impacts sur l'environnement.

Elle permet aux professionnels et aux parents usagers de s'interroger sur des questions concrètes et sur leurs habitudes quotidiennes. C'est une démarche qui vous incite à :

- Provoquer des changements,
- Trouver des solutions au quotidien respectueuses de l'environnement,
- Développer des pratiques éco-responsables.

### Les 10 Engagements :

1. Nous nous engageons dans la réduction des consommations d'eau
  - Nous évaluons notre consommation, nous identifions nos pratiques
  - Nous les modifions
2. Nous nous engageons dans la réduction des consommations d'énergie
  - Nous évaluons notre consommation, nous identifions nos pratiques
  - Nous les modifions
3. Nous nous engageons dans la réduction de production de déchets, nous trions nos déchets, nous les compostons, nous achetons en plus grande quantité pour réduire les emballages
  - Nous évaluons notre production de déchets, nous identifions nos pratiques
  - Nous les modifions
4. Nous nous engageons dans la réduction de production de déchets liés aux changes de l'enfant
  - Nous évaluons notre consommation, nous identifions nos pratiques
  - Nous les modifions
5. Nous nous engageons dans l'introduction d'une alimentation dont les produits proviennent d'une agriculture respectueuse de l'environnement
6. Nous nous engageons dans la réduction de nos transports, nous regroupons nos déplacements, nous favorisons le co-voiturage, nous développons les déplacements doux et collectifs
7. Nous nous engageons dans la réduction de CO<sup>2</sup>, nous privilégions les circuits courts d'approvisionnements, nous privilégions les producteurs locaux
8. Nous nous engageons à favoriser les partenariats liés à l'économie sociale et solidaire
9. Nous nous engageons à promouvoir auprès des parents, des professionnels, des partenaires une approche globale et éco-responsable
10. Nous nous engageons à développer le réseau, nous partageons, nous communiquons et nous mutualisons nos expériences

## Les éco-crèches



### Travail en réseau : des « éco-crèches » de Charente

**Le PROJET « ECO PRATIQUES » en Charente**  
**Construire une autre façon d'aborder le monde dans toutes ses dimensions : économiques, politiques, sociales et humaines.**

« Les premiers pas n'ont pas été simples »

Un véritable réseau a été créé et chaque acteur qui le compose assure son sentiment d'appartenance. Parents et professionnel·les de l'enfance ont mobilisé les ressources humaines et les ressources techniques. Le fil rouge se tisse petit à petit entre les différentes structures et les échanges d'expériences. Grâce à un travail de mutualisation et d'ouverture du réseau sur l'extérieur, on parle du réseau et de ce que l'on y fait. Un véritable travail de sensibilisation a lui aussi été opéré auprès des parents.

Le réseau a souhaité mutualiser les compétences et les ressources de chaque acteur - professionnels, parents, partenaires et élus, pour marquer la volonté d'inscrire les éco-pratiques durablement. Des rencontres sur sites ont été entreprises autour des échanges d'expériences. Solliciter les élus et les techniciens pour qu'ils s'approprient la démarche contribue à une véritable démarche de coopération entre tous les acteurs d'un territoire. Et c'est sans oublier une coopération régionale qui a très récemment vu le jour avec le réseau de la Vienne. C'est autour d'actions concrètes qu'on reproduit la démarche des « éco-crèches » sur de nouveaux territoires. Nous pouvons donc retenir que c'est au bout de trois années de mise en route, que nous pouvons évaluer le chemin parcouru.

## Le projet d'éco-pratiques en quatre mots :

- **SENSIBILISER** un groupe d'acteurs sur un temps « grand public »
- **VALORISER L'EXISTANT** par un autodiagnostic environnemental
- **OUVERTURE** par les échanges entre les structures pilotes du réseau et d'autres réseaux éco-crèches.
- **SE RESSOURCER** entre acteurs du réseau sur les actions passées et les projets à venir.

*Témoignage de Cathy Lapoumérolie animatrice réseau jusqu'en 2012- porté par Sigrid Appiotti qui poursuit, aujourd'hui, ce travail pour l'Acepp16.*

### Témoignage écrit d'un partenaire

Frédérique Leroux, service économie valorisation des déchets du Conseil général de la Charente-partenaire qui soutient l'action du réseau des éco-pratiques en Charente, animé par ACEPP 16

2003 : Charente Nature, avec un groupe prévention, développe des animations auprès des habitants

2007 : Le CG16 s'engage sur la prévention des déchets.

Recrutement d'un chargé de mission

-Contractualisation d'un partenariat avec l'Ademe dans un «plan départemental de prévention des déchets»

2009 : Le CG16 + Calitom + Grand Angoulême = plans prévention.

Ces engagements sont formalisés dans des accords-cadres de 5 ans avec l'Ademe.

- Actions d'information et de sensibilisation auprès des habitants

-Mise en place du compostage dans les collèges

Ces trois collectivités savent qu'elles ne peuvent, seules, toucher tous les acteurs et qu'elles ont intérêt à s'appuyer sur des acteurs relais.

Une des missions des 3 collectivités ci-dessus est donc de mobiliser des acteurs relais, qui peuvent être des associations visant l'information et la sensibilisation (ex : APNE ou asso de consommateurs), des centres socio-culturels, des chambres consulaires (pour s'adresser aux entreprises, artisans ou agriculteurs), puis de soutenir cette mobilisation par un appui technique (mise à disposition de ressources docs et autres) et financier (par le biais de subvention).

Démarche volontaire de l'Association Acepp 16 pour la création d'un réseau d'éco-crèches.

Opportunité de s'appuyer sur un organisme connaisseur de la Petite Enfance.

Mobilisation des crèches et d'un partage et mutualisation des retours d'expériences.

Les crèches faisaient partie des acteurs cibles régulièrement cités dans les plans d'actions prévention, au regard de l'impact déchets de l'utilisation des couches jetables.

Les CG étant en lien étroit avec ces structures, via les PMI, ils étaient généralement identifiés comme les porteurs de projets à destination des crèches.

Pour autant, les PMI sont souvent sur d'autres priorités et les chargés de mission prévention déchets trop éloignés de cette profession.

Avec l'Acepp 16, on avait un acteur relais en faveur de la prévention mais contribuant lui aussi à la mobilisation d'autres acteurs.

Le projet présenté ne portait pas uniquement sur la prévention des déchets, mais sur la prise en compte de tous les impacts environnementaux.

## Travail en réseau, une association à la Réunion

### L'association Les Béb'écolos Association de crèches écolos de l'Est de la Réunion Témoignage filmé par Cathy Vachon de l'association « Nous la terre »

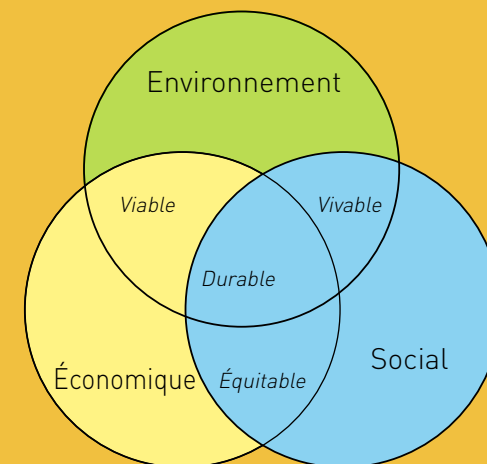
Déterminés à attirer l'attention sur notre Planète, nous créons en 2008 l'association Les Béb'écolos qui offre des lieux d'accueil d'enfants de moins de six ans, incluant dans leur fonctionnement des paramètres écologiques ! La première crèche ouvre ses portes en juin 2009 à Saint André, se transforme en juin 2010 en micro crèche nommée Ti' Jacques. A la même période s'ouvre une seconde micro-crèche Ti' Chouchou, à Saint André. Ti' Tek tek et Ti' Léopard ouvre en Novembre 2010 dans des locaux mis à disposition par la mairie de Saint Benoît.

## Les conditions du changement : 9 questions pour penser l'action



**1 • Le saviez-vous ?** L'enjeu de « l'environnement » s'est transformé en enjeu de « développement durable ».

Ainsi, on ne peut plus opposer le projet social au projet environnemental.



Au nom de l'environnement, l'homme n'est plus le centre du monde. Au nom de l'environnement que nous voulons tous préserver, améliorer, le changement s'avère possible. En référence à une nature sacralisée, l'environnement est un objet de gestion autant qu'il est un objet de discussion. Il est en construction perpétuelle.



### 2 • Est-ce que c'est déjà trop tard ou peut-on encore faire quelque chose ?

On peut voir l'environnement tantôt comme un bien collectif à transmettre, mais qui subit des dommages, ou alors comme une nature généreuse, auto nettoyante. A chacun son point de vue. D'un point de vue psy, la nature généreuse est à associer à la terre « mère » qui pardonne ou alors une terre mère sur laquelle on aurait commis un sacrilège. D'où l'idée de réparer. Le pessimisme mène à l'inaction, l'optimisme béat peut mener au découragement, alors, un optimisme mesuré et engagé peut être une condition favorable au changement.

*Il faut pour réussir,  
que l'expérience source  
fasse des petits*

*« la résistance ordinaire ce sera cette opposition modeste et peu héroïque, incarnée si possible par une marginalité massive ».*

(Michèle Dobrée citant de Certeau)

En somme, le changement, quand il bascule, la résistance change de côté. Il faut pour réussir, que l'expérience source fasse des petits. C'est le moins facile mais c'est la finalité. La logique de l'innovation fonctionne d'une minorité vers une majorité. La réussite passe donc par le réseau, la mutualisation des pratiques et le suivi dans le temps.



### 3 • Comment le changement peut-il faire boule de neige ?

Le processus d'innovation peut se résumer à un changement qui se produit en se propageant. Quand une minorité de pionniers se met au bio, personne ne prend au sérieux ces marginaux, puis un deuxième cercle s'ajoute au premier et ainsi de suite jusqu'à ce qu'une grande majorité d'individus adhère au fait de manger bio y compris les consommateurs qui n'adhèrent qu'au produit bio, sans épouser l'idéologie écologique qui va avec. Ce qu'on retiendra, c'est le processus qui chemine pas à pas : En témoignent ces deux prises de paroles : « On avait l'équipement, il restait à développer une cohérence autour. ». « Il y avait de bonnes volontés, on a créé un réseau. »

*C'est le processus  
qui chemine pas à pas*



### 4 • Est-ce qu'on peut prescrire le changement ?

Dans les crèches, si les équipes ne sont pas associées aux changements qui nécessitent une forte implication au quotidien, ces équipes peuvent se comporter comme autant d'individus freinant des quatre fers. Ces équipes ne sont pas informées, ne sont pas préparées, ne sont peut-être même pas habituées à se rencontrer pour échanger de l'information sur leur travail. D'un autre côté, que vit le chef de projet ? Il voit des gens qui ont peur de l'inconnu, il voit des gens qui n'aiment pas changer, simplement parce que ça change.

*Le changement  
est anxiogène*

Le changement est anxiogène. Il remet en question les habitudes, qui sont solidement ancrées dans notre quotidien, notre éducation, notre milieu social et culturel. Le

**changement nécessite engagement, implication, et responsabilité à partager.** Cela pose la question du sens à donner et tout le monde s'y retrouve. « Quand vous changez une chose, cela en entraîne une autre ». A cet effet d'entraînement, bénéfique, on notera la construction d'un sens partagé dû à une appropriation réussie : « Cela nous permet d'ouvrir notre métier, enrichir nos pratiques, en démontrant qu'on a de bonnes pratiques, en ayant une stratégie qui soit implacable. Là, où on ne peut revenir en arrière, et où on prend le temps qu'il faut, pour y arriver. »



### 5 • Le changement, est-il plus facile quand on se l'impose librement et à soi-même ?

Qui dit changement, dit frein au changement, mais si ça freine, c'est bien qu'il y a une contrainte. Il s'agit de faire face à l'injonction « Faut qu'ça change. » c'est le changement venu d'en haut destiné à une équipe non préparée, non informée, non sensibilisée. Alors qu'il suffit qu'une décision soit partagée et tout est différent.

*Il est plus facile  
de croire à ce qui  
émane de soi*

Rappelons que lorsqu'une personne ne veut pas changer, c'est qu'il y a une part d'elle-même qui ne peut même pas l'envisager. D'où l'importance de co-construire une démarche de changement. C'est alors une décision qui vient de soi. Il est plus facile de croire à ce qui émane de soi. De plus, des habitudes déjà existantes dans sa vie privée facilitent le changement : « On avait déjà des pratiques spontanées dans notre vie privée. » à moins que des médiateurs facilitent la chose. « à CERISE, vous mettez en place un suivi à vos formations et vous encouragez fortement vos partenaires à s'autonomiser par un travail en réseau. »



### 6 • Accueillir et accompagner les résistances au changement

**La fuite**, c'est quand on n'a pas le temps. On a déjà bien trop de boulot, vous savez ! Et puis, communiquer, faut pas nous le demander. On est une petite structure...

*Aux réactions  
de défenses,  
le déni arrive en tête !*

**La rationalisation**, c'est quand on justifie des actes, pas toujours cohérent, d'une manière convaincante. Si je ne suis pas prêt à changer mes représentations, qui normalement déterminent mes actes, ce sont mes nouvelles pratiques qui vont forcer mes représentations. Si ces nouvelles pratiques apparaissent contradictoires avec mon système de valeurs, je vais juger la situation pas si contradictoire que ça, je vais avoir tendance à produire un petit arrangement avec la réalité pour conserver mes habitudes. Sinon, je ne fais pas de petits arrangements avec moi-même, ou avec la réalité, je suis confronté à un dilemme qu'on appelle aussi **dissonance cognitive**, là où ma tête ne pense pas pareil que les actes qu'on me demande. Exemple hypothétique : A la crèche, faut utiliser des couches lavables, mais chez moi pour mes enfants, tintin. D'où la question : Que faire de nos clivages ? **Le déni**, c'est nommer une réalité tout en la refusant.

*Aux réactions de défenses, le déni arrive en tête !*





### 7 • Comment envisager une démarche de changement qui soit partagée ?

Tous solidaires : Le changement se pense et se vit à tous les niveaux. Il n'y a pas des gens pour penser et d'autres pour exécuter. **Le changement est à valoriser dans l'ordinaire du quotidien** et ça commence par de tout petits gestes, mais adoptés et répétés, cela produit des effets. Le changement dont nous parlons, revisite la vie professionnelle et personnelle. Il faut en avoir conscience. Le changement, c'est un acte, mais il faut ajouter des paroles. Le changement, c'est matériel et symbolique, c'est-à-dire du sens. **La participation** génère des repères qui permettent de s'appropriier le changement. Retenons que toute démarche participative est pilotée dans le sens où il est inédit et joue sur l'instantané de la situation. Le changement prend du temps, parce que les habitudes sont tenaces, il faut donc se presser lentement pour évoluer dans son point de vue. Pour faire du tri sélectif dans un quartier, il faut 5 ans. Tout changement doit être accompagné, avant, pendant et après. La sensibilisation, l'accompagnement et la formation sont des bases du changement.

*Il faut se presser  
lentement pour évoluer  
dans son point de vue.*

**Faire et faire savoir** : Les déclarations, les promesses, les professions de foi, les rapports, la communication, permettent d'annoncer le changement et de le faire advenir. Certaines organisations communiquent plus qu'elles ne réalisent de projets, d'autres réalisent des actions qu'elles ne valorisent pas assez.



### 8 • Comment mieux faire ce qu'on fait déjà ?

**Destinataire** : Toujours se demander pour qui on fait tout cela ? Pour l'enfant, son éveil, pour vivre un projet sur le plan professionnel, pour soi également dans un mouvement de cohérence. Et enfin, pour tous ceux qui partagent plus largement son espace de vie.

**Accompagnement** : Savoir être un miroir constructif en guidant les prises de consciences (résistances). Mimétisme, usage de l'humour.

**Engagement** : On change plus facilement quand on sait qu'on n'est pas tout seul. L'engagement, c'est quand chacun individuellement adhère à un projet. La responsabilisation individuelle est consolidée grâce au collectif. Il faut ajouter aux chartes, un réseau, des groupes de soutien.

**Information** : Construire un système d'informations clair. La nécessité de transparence. La prolifération d'informations autour de l'environnement...

**Management** : Que les salariés se vivent comme des personnes. De l'écoute et de la parole : Où la participation est à tous les étages.

**Motiver** : C'est d'abord partager un cheminement qu'on a soi-même parcouru et qu'on veut transmettre. Se nourrir d'expériences similaires (aujourd'hui par exemple).

**Preuve** : Le changement passe mieux avec des preuves. Si on peut comparer les inconvénients et les avantages à plusieurs niveaux.

**Récompense** : Tout effort mérite récompense. Devenir exemplaire. Augmenter l'estime de soi. Se sentir mieux.



### 9 • Comment conclure ces promesses ?

*« Il y a de l'âme, en ce que cette mise en action des changements vous pousse à être toujours plus altruistes, toujours plus conscients de la réalité qui vous entoure.*

*Il y a donc du cœur : cette qualité qu'on appelle aussi la générosité se drapait d'un sens éthique et moral plus proche de la vertu. Vous avez donc du mérite à continuer. Et à faire preuve d'exemplarité pour encourager ceux qui veulent bien vous suivre ».*

*Michel Le Brigand*

# Des entrées pour agir en écho



## L'ALIMENTATION

### Par quoi passe le bien-être et la santé de l'enfant dans un lieu d'accueil ?

Notre réponse : L'alimentation bio et l'éveil au jardin parce que nous sommes dans une éco-crèche et que nous avons choisi « tout naturellement » de nourrir bio à partir d'une production locale. Depuis les années quatre vingt, nous avons pu amplifier nos actions. En 2005 nous avons emménagé dans de nouveaux locaux. En effet, le stockage et la cuisine sur place permettent des activités pédagogiques cohérentes. A partir des cultures dans la serre et les repas « self » pour l'éveil, la vie quotidienne

des enfants s'est profondément enrichie.

*Estelle Cueff des pratiques de Galipette - Carhaix (29)*

*Aurélie Saladin, Parenbougé - Rennes (35) directrice, pourquoi le choix de la cuisine sur place et l'approvisionnement avec producteurs locaux et jardins d'insertion*

### Une alimentation de qualité, l'éveil du goût, des normes sanitaires satisfaisantes.

Il est important de manger bio ou le plus naturel possible parce que la matière sèche est plus importante dans les produits biologiques, ce qui évite au passage les produits phytosanitaires dont on ne connaît pas les effets perturbateurs – endocriniens. Les additifs peuvent avoir des effets allergisants, sans compter l'hyperkinésie des enfants liés à certains additifs. Le goût est donc apporté par les oligo-éléments et rappelons que distinguer le goût fait partie de l'éveil sensoriel. Les phytonutriments, développés par les plantes pour résister sont bons aussi pour notre santé et donnent du goût. En résumé, manger bio et naturel c'est retrouver plus de goût, plus de saveurs, plus de nutriments.

---

En résumé : quels aliments biologiques introduire en crèche ?

- Le lait et ses dérivés, les œufs
  - Les fruits et légumes
  - Les jus de fruits (en évitant l'orange), privilégier les productions locales de jus de pommes et poires.
  - 1<sup>er</sup> âge : Les céréales sans gluten et leurs farines instantanées
  - 2<sup>ème</sup> âge : Les céréales demi-complètes en semoule, les pâtes demi-complètes
  - Les lentilles corail
  - Les sucres complets, le miel
  - Les huiles de première pression à froid (colza pour les oméga 3) dans les crudités, dans une purée après cuisson
  - La volaille, la viande et le poisson si possible
- 

## LA PRÉVENTION

### Des normes obligatoires, au guide de bonnes pratiques

Il est important de se former et de réfléchir aux pratiques en fonction des conditions sanitaires nécessaires à la bonne santé de tous (démarche HACCP).

L'HACCP est un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments

HACCP: Hazard Analysis Critical Control Point, méthode et principes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments. <http://www.haccp-guide.fr/>

### Moins de 20 enfants

- Application de l'arrêté du 9 mai 95
- Formation du personnel :
  - à l'hygiène (locaux, plans de travail, hygiène personnelle, marche en avant..)
  - contrôle de la qualité des denrées reçues et mises en œuvre (conserver étiquettes avec références des fournisseurs et dates d'achat et d'utilisation)
  - aux températures de maintien au chaud (> 63° avant le service)
  - et à la maîtrise du froid (congélation et décongélation de certaines denrées)

### Plus de 20 enfants

- Arrêté du 29 sept 97
- Qui oblige en plus de l'arrêté précédent de prélever des « repas témoins » chaque jour de manière à pouvoir subir un contrôle bactériologique en cas de problèmes

par *Brigitte Fichaux, diététicienne*



## LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Au plan européen, la directive cadre 2008/98/CE, fixe des objectifs de recyclage et de limitation des déchets.

### Au plan national

Loi du 3 Aout 2009 dite Loi Grenelle 1 fixe l'objectif de réduire la production des ordures ménagères et

assimilés ( OMA ) de 7 % par hab. en 5 ans

Loi du 12 Juillet 2010 (dite Loi Grenelle 2 ) rend obligatoire la mise en œuvre de Programme Local de Prévention PLP à partir du 1er Janvier 2012

Décret du 11 juillet 2011 transpose cette loi

Note de décembre 2011 précise l'objectif national de réduction des OMA 390 kg en 2008 à 362 kg en 2013

- Plan départemental de prévention des déchets : coordonné par des chargés de missions spécifiques, par département, dont les postes sont cofinancés par l'ADEME et CG.
- Les programmes locaux de prévention sont portés par les EPCI, Communautés de communes, Pays à compétences collecte et/ou traitement DM Objectif : Réduction de 7 % / hab en 5 ans des OMA. Moyens humains : équipe projet Moyens financiers

---

*Rappel par Véronique Marie, des actions de l'ADEME pour appuyer et développer les plans locaux de prévention des déchets.*

En 2014, habitants, crèches, collectivités, tous paieront une surtaxe quand ils dépasseront le poids requis pour leurs ordures ménagères, OMA. D'où l'importance des Programmes Locaux de Prévention mis en œuvre par l'ADEME, cet établissement public qui a pour cible, particuliers, collectifs et entrepreneurs, propose des actions en partenariat avec les collectivités. Les PLP apportent ensuite l'appui d'une équipe projet, permettent des actions, notamment autour de l'utilisation de couches lavables par exemple en Bretagne :

- COCOPAQ Aide Financière pour l'achat de couches lavables,
- Morlaix communauté Opération Bébé témoins

- SMETTRAL Création d'un poste de chargé de mission « couches lavables »
- SMICTOM du NAR Expérience auprès d'assistantes maternelles
- Communauté de communes du Pays de Redon Mise en place de couches lavables dans les structures d'accueil de jeunes enfants ,

Les PLP créent des événements incitatifs comme « Le village du réemploi et de la réparation » à Rennes, destiné au grand public, enfin les PLP sont à l'origine de chartes d'éco responsabilité. En définitive, il s'agit d'éviter la production de déchets et d'accompagner les entreprises, les collectivités et les particuliers à limiter la quantité de déchets émis.

### Les programmes d'actions de Rennes Métropole :

Actions de prévention : de 1995 jusqu'au PLP

#### Compostage domestique

16 000 composteurs individuels fournis entre 1995 et 2010 :

25 % des foyers avec jardin équipés.

85 composteurs collectifs / 1 000 foyers

#### Promotion de la gestion durable des déchets verts

2005 : Subvention de 50% pour l'achat d'un broyeur de branches (commune ou association)

#### Développement du réemploi

Recyclerie expérimentale en avril 2006 (Envie 2E et Emmaüs)

Guide du réemploi en 2007

#### Partenariat avec la grande distribution

Charte pour la suppression des sacs de caisse en 2005

Organisation d'animations dans certains magasins

Volet développement durable de la charte d'urbanisme commercial

#### Stop-Pub



### Le programme local de prévention Convention Ademe-Rennes Métropole

- Lancement janvier 2010 - durée 5 ans
- Objectif : - 7 % déchets ménagers
- 400 000 € de subventions par an
- 5 axes :
  - Éco-consommation (achats malins...)
  - Evitements de déchets (réemploi, réparation, couches lavables...)
  - Actions d'envergure nationale (compostage, stop pub...)
  - Éco-exemplarité des collectivités
  - Déchets des entreprises

2010 -2011

- 2010 : Réalisation d'un diagnostic de territoire
- 2011 : Réemploi et démantèlement des encombrants + Développement des partenariats internes et externes

par Pénélope Le Roux Alessio

## Maintenant, quoi faire sur nos terrains professionnels ?

### Je repars avec des outils

Je repars avec des outils pour commencer une réflexion plus approfondie, surtout pour ce qui concerne la gestion des déchets.

Très important de sentir qu'on peut s'appuyer sur un réseau.

Avec moi, d'autres élus dans l'aventure, j'ai des arguments en poche.

Des connaissances, des savoirs-faire présentés et qui permettent une meilleure projection de futures structures.

### Je repars avec des acquis

Journée permettant de prendre le temps de se poser des questions sur sa pratique.

Intéressant de pouvoir entendre les différentes expériences.

Je repars confortée dans mon projet, l'idée que c'est possible.

Les témoignages ont permis de voir le fonctionnement et de changer nos habitudes. Laissons le temps au temps, pour un changement efficace en équipe.

### Je repars avec des envies

Après cette journée de sensibilisation cela m'a donné envie d'organiser avec mon équipe cette prise de conscience. On ne peut pas rester insensible à cette production de déchets.

Souhaits : Approfondir le sujet « éco-crèche », notamment sur l'aspect technique.

Une motivation pour continuer à accompagner techniquement les élus non sensibilisés ou non acquis à la cause « éco-crèche » ; Les réfractaires, les futurs lambins.

Très motivée par la démarche avec un objectif de la mettre en œuvre dans la structure que je dirige.

Envie d'agir ? mieux communiquer sur ce que l'on fait déjà auprès des parents

Un besoin de formation pour un

approfondissement.

Envie d'apporter mes services afin de créer et m'adapter à la demande des crèches concernant la confection des couches lavables.

### Je repars avec des oublis

Nous avons évoqué les bénéfices écologiques et économiques des couches lavables et pas évoqué les bénéfices pour l'enfant.

### Je repars avec des satisfécits

Journée positive et enrichissante. Une journée qui motive pour avancer et aller plus loin.

Je repars avec quoi ? Avec la satisfaction et la certitude que les démarches écopratiques fédèrent les structures.

Il serait intéressant de réfléchir ensemble sur la sensibilisation au respect de l'environnement avec les enfants

L'idée du « C L Tour », ça c'est chouette à creuser.

### Je repars avec des quoi et des qui ?

Notre structure n'a pas la capacité de stockage et de lavage- quelles solutions ?

La dépense d'énergie ? L'augmentation du personnel ?

Peut-on évaluer le volume d'eau utilisé pour le lavage des couches ?

A-t-on l'idée du coût de l'utilisation exclusive des couches lavables dans une crèche ?

Quid de la prise en compte de l'individualité en imposant aux familles l'utilisation de couches lavables ?

L'envie de signer la charte « éco-crèche », comment faire concrètement ?

Comment leur transmettre des messages, trouver des supports ludiques qui aient du sens ?

On aurait aimé un tableau pour voir qui était qui ?



Nous étions 79 participants venant de :

- La Bretagne : 41 dont 25 de Rennes et d'Ille-et-Vilaine
- Hors Bretagne : 26 (le plus loin : l'Association « Giving Tree Project » de Strasbourg)
- Et 12 personnes : intervenants, équipe Cerise et la Conférence des Villes de Bretagne

Il y avait des élus, des professionnels Petite Enfance, des responsables de services enfance, des villes ou communautés de communes, des gestionnaires, des parents...



**pour approfondir les thématiques de la biennale :**

Rendez vous les 26 et 27 septembre  
à Rennes  
pour un séminaire et formation



Les « éco-crèches »

Le Développement Durable et ses applications dans les lieux d'accueil petite enfance

Pour qui ?

Professionnel(le)s de la petite enfance  
Responsables de services petite enfance

Pourquoi ?

Le contexte :

L'incitation à la réduction de production des déchets est une action fortement portée, aujourd'hui, par les collectivités locales et les syndicats de gestion des Déchets.  
Réduire le volume du « jetable » ? Oui c'est possible, comment procéder, en respectant l'intérêt de chacun ?

Inscrire cette action particulière dans un cadre plus large :

La démarche « éco-crèche ».

La charte des «éco-crèches», élaborée avec l'appui de structures « pilotes » est un outil au service d'une démarche qui prend en compte la mission du lieu d'accueil petite enfance :

Assurer Santé, Sécurité, Bien-être et Développement de l'enfant.

## Contenu

- 1 • Réduire la production de déchets d'emballage, lingettes et couches jetables par le recyclage, compost, couches lavables

Maryline Mercet, directrice d'un multi-accueil et formatrice

- 2 • Avoir recours à une alimentation à base de produits locaux, bio ou produits au jardin

Brigitte Fichaux, diététicienne

- 3 • Développer le réseau, partager, communiquer et mutualiser nos expériences Freins et atouts d'un travail en réseau

Michel le Brigand, sociologue, Hervelyne Guilloux, expert en développement durable

Alternance d'exposés et de travail en ateliers, s'appuyant sur des récits d'expériences.

Les intervenants, experts des thématiques développées au cours de ce séminaire, s'appuieront sur une démarche participative et de co-construction.

Les échanges en ateliers permettront à chacun de repartir avec des pistes de travail et des outils pour agir dans sa structure.

## Quand?

Jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2013

## Où ?

Maison de l'ESS, Espace Anne de Bretagne, 15 rue Martenot à Rennes (35).

---

Coût pédagogique par participant :  
350 € pour les 2 jours

Intéressé(e)s s'inscrire au plus vite auprès de CERISE : [info@cerise.coop](mailto:info@cerise.coop) (nombre de places limité).

CERISE est exonérée de TVA pour les opérations effectuées dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 08466 35 auprès du préfet de région de Bretagne

## Devenir Eco-crèche, des Eco gestes au quotidien



Devenir éco-crèches : une démarche, des étapes à construire.

Des formations pour vous accompagner :

- 1 • Devenir éco-crèche : se former pour faire évoluer ses pratiques
- 2 • Formation pour des animateurs de réseau éco-crèche : accompagner et animer un réseau d'éco-crèches
- 3 • Formation pour des professionnel(le)s petite enfance et des animateurs éducatifs : devenir ressource pour le réseau
- 4 • Les couches lavables, un enjeu d'aujourd'hui qui s'inscrit dans une démarche durable : un exemple en Charente

Pensez à une formation sur-mesure, les experts Cerise viennent sur votre territoire pour une formation personnalisée.

Retrouvez toutes les plaquettes des formations détaillées sur notre site [www.cerise.coop](http://www.cerise.coop)



Des experts  
au service  
de vos projets enfance

CERISE

11 Square de Galicie

35200 Rennes

09.79.29.15.93

[info@cerise.coop](mailto:info@cerise.coop)

[www.cerise.coop](http://www.cerise.coop)



**Cerise**